



Paris, le 3 juillet 2026, 17h45

INFORMATIONS RELATIVES AU NOMBRE TOTAL DE DROITS DE VOTE ET D' ACTIONS PRÉVUES PAR L'ARTICLE L. 233-8 II DU CODE DE COMMERCE ET L'ARTICLE 223-16 DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Date	Catégorie d'actions	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote théoriques	Nombre de droits de vote exerçables (hors actions autodétenues (privées du droit de vote))
30 juin 2026	Actions ordinaires (1,25 € de nominal)	103 409 174	103 409 174	103 334 631

Contact

RUBIS – Direction juridique
Tél. : +33 (0)1 44 17 95 95